

RAPPORT RELATIF A LA LOI ÉNERGIE CLIMAT

Article 29

Rapport sur l'exercice 2025

Date : Juin 2026



SOMMAIRE

Préface	3
Démarche générale de Federal Finance, Investisseur Responsable	4
1. Une ambition partagée au sein du Crédit Mutuel Arkéa	4
2. Dates clés de l'intégration ESG	6
3. Intégration ESG dans les processus de gestion	6
a. Actions et Obligations	7
b. OPC externes	9
c. Émetteurs souverains	10
4. Informations de nos porteurs	10
Moyens internes déployés	11
Annexe	15
Liste des produits financiers	15

Préface

Notre monde connaît actuellement de profonds bouleversements et une instabilité grandissante : la fragilisation des alliances construites après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la remise en cause du multilatéralisme et le retour de la guerre comptent parmi les éléments les plus notables.

Les crises que nous connaissons ne se succèdent plus : elles s'enchevêtrent. Dans ce contexte, il est important de ne pas oublier un enjeu central : la question du développement durable et des risques liés au dérèglement climatique. Ainsi, pour ne donner qu'un chiffre soulignant l'importance de ces enjeux, les dix plus grosses catastrophes climatiques de 2025 ont coûté au moins 120 milliards de dollars.

Conscient de la complexité des enjeux auxquels font face ses clients et sociétaires, le Crédit Mutuel Arkéa poursuit sa stratégie avec l'ambition d'être un partenaire bancaire et financier, gardant à l'esprit l'importance du développement durable, notamment autour de trois axes : l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la sauvegarde de la biodiversité et du capital naturel, ainsi que la préservation de l'eau.

De même, dans ses métiers de banque privée, Federal Finance décline l'ambition du groupe Crédit Mutuel Arkéa en proposant à ses clients des solutions d'investissement performantes tout en prenant en compte les enjeux de développement durable. Elle a également pour objectif d'accompagner ses clients en leur proposant des services bancaires à valeur ajoutée, adaptés à leurs besoins.

Ce rapport est publié en application de l'article 29 de la Loi Énergie Climat et répond aux exigences de publication de nos impacts (PAI — Principal Adverse Impacts) dans le cadre du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen (SFDR). Ce rapport a également pour vocation de décrire l'ambition de Federal Finance en matière de durabilité dans la gestion des mandats qui lui sont confiés.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Alain Hervé

Président du Directoire Federal Finance

Démarche générale de Federal Finance, Investisseur Responsable

La finance durable est un élément central de la stratégie de Federal Finance. Ainsi, pour assurer la gestion financière des mandats qui lui sont confiés, Federal Finance a décidé de s'appuyer sur les expertises de Federal Finance Gestion, devenu le 1er janvier 2025 Arkéa Asset Management.

Arkéa Asset Management partage l'ambition de Federal Finance dans la prise en compte des enjeux de durabilité qui apparaissent en forte évolution. Ces évolutions sont liées à une hausse des exigences des différentes parties prenantes avec lesquelles nous interagissons.

D'une part, nos clients souhaitent donner du sens à leurs produits d'investissement et garantir, au-delà de la performance financière, la prise en compte des conséquences des activités financées.

De même, l'ensemble de la société s'attend à ce que les gérants d'actifs prennent leur part dans le financement des transitions et n'apportent pas leur concours aux entreprises représentant des dangers pour l'environnement ou des populations locales. Enfin, les différents régulateurs demandent que les risques liés aux enjeux de développement durable soient pris en compte et que les reportings produits présentent une forte qualité sur ces enjeux.

1. Une ambition partagée au sein du Crédit Mutuel Arkéa

Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa a pour sa part l'ambition d'être un partenaire bancaire de confiance d'un monde engagé dans de profondes transitions sociétales et environnementales, en mettant son modèle au service du financement de l'économie réelle, des territoires et de leurs acteurs ainsi que des projets de vie de ses sociétaires et clients.

Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa s'est construit sur un modèle coopératif et collaboratif. Les travaux menés autour de la « Raison d'Être » du Groupe puis ceux ayant conduit à sa transformation en entreprise à mission sont venus renforcer cette identité. Ainsi, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa veut être acteur d'un monde qui se conçoit sur le long terme et prend en compte les grands enjeux sociétaux et environnementaux de notre planète pour les prochaines générations. En cela, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa souhaite se positionner notamment comme un partenaire de ses parties prenantes, clients et sociétaires, dans l'accompagnement de leurs transitions ainsi que dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Federal Finance s'inscrit dans cette ambition et considère les enjeux de développement durable dans une optique de double matérialité en proposant, à travers Arkéa Asset Management, des produits d'investissement performant et permettant de faire le lien entre deux besoins, d'une part, la nécessité de financer, directement ou indirectement, les acteurs des transitions, environnementales et sociales, et d'autre part, de répondre aux attentes de nos clients pour donner du sens à leurs investissements.

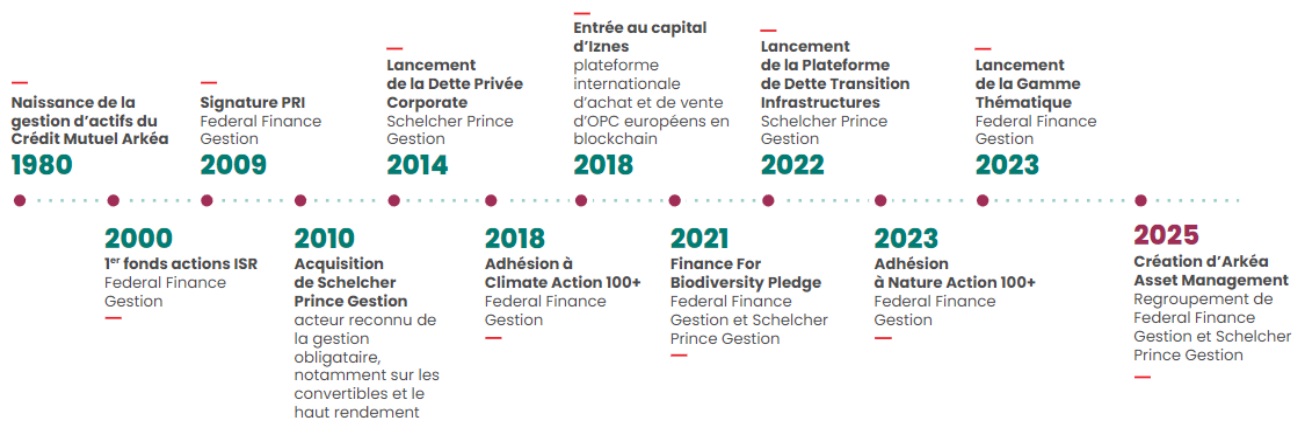
Nous avons ainsi décidé de construire une stratégie d'intégration ESG qui combine les attentes et besoins de nos clients, qui s'inscrive dans les souhaits de nos régulateurs et en cohérence avec ce qui nous anime.

Cette ambition, nous la résumons simplement en promettant à nos clients une performance engagée au service de l'Humain et de son environnement.

Nous déclinons cette promesse par un engagement au service de nos clients, un engagement comme entreprise citoyenne et un engagement dans nos investissements. Et face à cette promesse, nous avons mis en place des indicateurs de performance transparents et ambitieux nous permettant de démontrer la mise en pratique de notre ambition.

Arkéa Asset Management s'est engagée sur le segment de l'investissement responsable dès le début des années 2000 et continue de participer au développement de la finance durable par ses produits et par la participation active à des initiatives et associations de place promouvant cette approche de la gestion d'actif.

2. Dates clés de l'intégration ESG



3. Intégration ESG dans les processus de gestion

Afin de pouvoir intégrer au mieux ces enjeux de développement durable et notamment la question de la lutte contre le dérèglement climatique, la recherche ESG a été mise au cœur des processus de gestion. Cette recherche est aujourd'hui intégrée à la majorité des fonds gérés par Arkéa Asset Management.

Ainsi la répartition des encours des OPC et mandats gérés par Arkéa Asset Management au 31/12/2025 selon la classification SFDR est la suivante :

- Article 6 : 8,58%
- Article 8 : 90,06%
- Article 9 : 1,36%

Sur le périmètre de Federal Finance, 1 mandat représentant 6,85% des encours (8,6 M€ d'encours sur un total de 126 M€) est classifiés Article 8 selon la réglementation SFDR.

Les portefeuilles confiés à Federal Finance étant des mandats de gestion et non des produits d'épargne collective, ils ne sont pas éligibles à des labels de finance durable.

Sur les différentes classes d'actif, l'intégration des enjeux de développement durable se déclinent ainsi :

a. Actions et Obligations

Cette mesure de la performance extra-financière des émetteurs comme des portefeuilles se fonde sur les approches suivantes :

- **Approche sectorielle et normative** : cette approche permet de mesurer l'implication d'un émetteur au regard de secteurs d'activités controversés (comme le charbon, les énergies fossiles non conventionnelles et le tabac), ou de normes françaises ou internationales (réglementation sur les armes controversées, Pacte mondial des Nations Unies, Pacte Mondial des Nations Unies, Conventions de l'Organisation internationale du Travail, Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales par exemple). En fonction de ces implications, ces émetteurs sont alors exclus des portefeuilles sous gestion.

- **Performance ESG Best-in-Class** : cette approche consiste à mesurer la performance d'un émetteur comparativement aux pratiques des autres émetteurs comparables. Elle permet ainsi de mesurer cette performance au regard des enjeux spécifiques de chaque secteur d'activité. Et plus précisément la performance ESG Best-in-Class des entreprises dont l'approche a pour vocation de mettre en avant les acteurs qui, au sein de leurs secteurs d'activité, démontrent la meilleure gestion de leurs enjeux de développement durable.

Pour réaliser cette dernière, un référentiel constitué d'un ensemble de 20 critères est utilisé, reposant sur chacun des piliers E, S et G et permettant de mesurer l'ensemble des enjeux extra-financiers auxquels les entreprises font face.

L'approche Best-in-Class, précisée ci-avant, permet de sélectionner les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Afin de comparer les performances des entreprises sur des enjeux pertinents et les comparer avec celles de leurs pairs, la classification sectorielle GICS (Global Industry Classification Standard), produite par Morgan Stanley Capital International (MSCI) et S&P (Standard & Poor's), est utilisée. En pratique, ce sont 69 secteurs qui sont analysés. Cette granularité permet une analyse fine des enjeux sectoriels.

Une matrice de pondération est alors établie, secteur par secteur, en prenant en compte les enjeux spécifiques des secteurs auxquels les entreprises appartiennent.

Toutefois, la Gouvernance est systématiquement surpondérée. En effet, notre conviction en tant qu'investisseur responsable est que la Gouvernance constitue un pivot majeur en ce qu'elle irrigue l'ensemble des pratiques de l'entreprise. Nous cherchons donc à évaluer la qualité de la Gouvernance au travers de ces différents organes et des politiques mises en place (rémunérations, RSE, éthique, etc.).

Afin de pouvoir donner des notes à chaque émetteur pour chaque critère, des bases de données de Sustainalytics, (notre fournisseur principal de recherche extra financière) sont utilisées. Arkéa Asset Management a développé son propre modèle d'analyse de données. En complément, les analystes d'Arkéa Asset Management sont amenés à contacter directement les entreprises dans le cadre de leurs analyses. Ces prises de contacts directes ont un double avantage : d'une part, affiner la compréhension des pratiques des entreprises et d'autre part pouvoir promouvoir auprès d'elles les meilleures pratiques sur des enjeux matériels pour lesquels l'entreprise présente des marges de progression.

Une note est attribuée à chacun des piliers Environnement, Social et Gouvernance. Au sein de chaque secteur, les entreprises sont classées en fonction de leurs performances ESG sur une échelle allant de 0 à 20. Ces notations sont alors regroupées en quintiles sur une échelle allant de A pour les entreprises les plus performantes à E pour les entreprises en retrait.

Un analyste peut également initier une notation ESG sur un émetteur non suivi par les agences de notation externe ou amender la notation extra-financière existante dès lors qu'il possède une information quantitative ou qualitative lui permettant de justifier cet ajustement.

Les éléments justifiant la mise à jour d'une notation :

- informations ESG plus récentes et différentes des informations du provider de données,
- controverses, évènements particuliers et/ou exceptionnels concernant un émetteur (pollution, accident industriel, annonce de restructuration, modification de gouvernance),
- toute autre information légitimant la révision de la notation.

Une revue peut également être réalisée sur l'ensemble des sociétés composant un secteur, portant sur un ou plusieurs critères.

Un analyste peut également décider de passer en revue l'ensemble des émetteurs d'un secteur, en se concentrant sur les critères importants au regard des enjeux de développement durable.

Ce processus peut inclure un échange avec les représentants d'une ou plusieurs entreprises, ou toute autre partie prenante (analyste d'agence de notation extra-financière, broker, association non gouvernementale, etc.).

Les notations initiées ou modifiées par les analystes sont revues a minima annuellement.

Pour éviter de s'exposer à des risques ESG sévères, Arkéa Asset Management a intégré à son dispositif de maîtrise des risques une clause d'interdiction d'investissement sur les émetteurs les moins bien notés (notation E) pour les fonds ayant des contraintes ESG.

b. OPC externes

S'agissant de l'investissement dans des fonds gérés par d'autres sociétés de gestion, un processus d'analyse est mené sur la société de gestion elle-même et sur le fonds cible.

Concernant la société de gestion, un questionnaire est adressé annuellement permettant de mesurer le niveau de maturité de la société sur les questions de développement durable, les politiques et moyens en place ainsi que les pratiques RSE internes.

Concernant les fonds, sont privilégiés des OPCVM ayant reçu un label d'investissement responsable reconnu par les pouvoirs publics de leurs pays de domiciliation (tel que, par exemple, le label ISR en France, le label ESG LuxFlag au Luxembourg). Pour les fonds n'ayant pas de label, une étude spécifique est réalisée afin de s'assurer notamment que ces derniers disposent de contraintes de gestion ESG suffisantes, allant en tout état de cause au-delà des exclusions légales (telles par exemple de l'exclusion des entreprises impliquées dans la fabrication de mines anti-personnel ou bombes à sous-munitions).

Ces études sont présentées lors d'un comité dédié présidé par le Président du Directoire d'Arkéa Asset Management et qui comprend notamment le responsable des contrôles des Risques et le Responsable de la Recherche ESG.

c. Émetteurs souverains

Les enjeux extra-financiers variant selon la nature des émetteurs (une société organise la formation et développe l'employabilité de ses salariés tandis qu'un Etat organise les systèmes d'éducation), Arkéa Asset Management a développé un référentiel d'analyse dédié aux Etats.

Les critères d'investissement reposent sur l'analyse des trois grands enjeux de développement durable, répartis en onze critères d'analyse dédiés aux Etats. Ces critères, reposant sur des bases de données publiques (mises à disposition par l'OCDE, l'Organisation des Nations Unis, la Banque Mondiale, l'Agence Internationale de l'Énergie, les ONG Freedom House et Transparency Internationale) permettent d'analyser l'ensemble des problématiques de développement durable et de responsabilité auxquelles sont confrontés les Etats.

Les Etats sont ainsi classés au regard de leurs pratiques de développement durable. La note extra-financière correspond à la moyenne des trois domaines E, S et G analysés, reposant sur l'étude de onze critères. Les domaines E, S et G sont pondérés différemment selon le niveau de développement du pays appréhendé par le niveau atteint par le ratio de PIB/ habitant. Au final, la note extra-financière d'un Etat est comprise entre A (maximum) et E (minimum). Pour éviter de s'exposer à des risques ESG sévères, Arkéa Asset Management a intégré à son dispositif de maîtrise des risques une clause d'interdiction d'investissement sur les émetteurs souverains les moins bien notés (notation E).

4. Informations de nos porteurs

Concernant la bonne information de nos clients sur la prise en compte des enjeux de développement durable, les clients ont accès sur notre site internet :

- aux politiques et rapports propres à notre société de gestion : lien du site [Arkéa Asset Management](#) / section [Finance Durable](#)
- aux informations pré-contractuelles de nos mandats (notamment aux annexes SFDR)
- aux rapports périodiques
- aux rapports annuels.

Enfin, en application du règlement européen (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (réglementation « Disclosure » ou « SFDR »), les prospectus des fonds intègrent une mesure de risque de durabilité ainsi que les éléments relatifs aux investissements dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens du règlement Taxonomie 2020/852. Une même information est par ailleurs intégrée aux rapports annuels publiés par ces portefeuilles en 2025.

Moyens internes déployés

La recherche repose sur une collaboration étroite entre les équipes de recherche financière et les équipes de recherche ESG. Les analystes sont organisés par secteur d'activité et fonctionnent systématiquement en binôme (analyste financier / analyste ESG). Nous sommes convaincus que l'analyse des émetteurs est plus pertinente en combinant une approche financière et une approche ESG. Ces deux dimensions de l'analyse sont complémentaires et permettent une meilleure évaluation du risque d'investissement, mais aussi des opportunités.

L'équipe de Recherche ESG est composée de 8 ETP qui s'organisent sous 3 unités opérationnelles à savoir :

- **l'analyse Corporate et Engagement** a en charge le suivi des performances ESG des émetteurs, le vote et les actions d'engagement,
- **l'analyse Data et Modèles** est responsable de la qualité des données reçues de nos fournisseurs des modèles, l'implémentation de nouveaux indicateurs et la tenue des modèles ESG utilisés dans nos processus d'investissement.
- **l'analyse Produits et Fonds** suit les caractéristiques ESG de nos fonds, participe aux réponses des clients et prospect sur les enjeux ESG et a en charge les demandes de rapports réglementaires sur les enjeux ESG. Enfin, elle étudie la performance ESG des fonds externes dans lesquels nous investissons.

Notons qu'un collaborateur de l'équipe est mis à disposition de l'équipe de gestion Solutions Structurées et Indicielles, ce qui permet une intégration ESG dédiée à la gestion passive.

En termes de données disponibles, suite un appel d'offres , nous avons sélectionné Sustainalytics comme principal fournisseur de données ESG. Cette décision a été prise compte tenu de la qualité de la recherche réalisée par ce fournisseur, acteur historique de l'information et la recherche ESG, ainsi que par la couverture disponible et l'outil de suivi des controverses.

Concernant les données relatives au climat (émissions de gaz à effet de serre, part verte, alignement à l'Accord de Paris, risque de transition), Arkéa Asset Management s'appuie sur les données de MSCI. Cette entreprise, leader dans les mesures de performances ESG des entreprises, propose notamment un ensemble de données et

indicateurs climatiques. Concernant les émissions de gaz à effet de serre utilisées pour les mesures de décarbonation, il s'agit principalement de mesures calculées par les entreprises elles-mêmes, des estimations pouvant être réalisées en cas d'indisponibilité de telles mesures.

Les notes calculées selon les modèles conçus par la Recherche ESG sont ensuite directement disponibles dans les outils front des gérants de portefeuilles, permettant de garantir une prise en compte des enjeux ESG dans les actes de gestion. De même, une plateforme intranet a été développée leur permettant un accès aux notations et caractéristiques ESG des émetteurs et permettant la réalisation de simulations afin de mesurer les impacts des décisions de gestion. L'outil fournit pour chaque fonds une décomposition de chaque donnée ESG (intensité carbone, responsabilité carbone, trajectoire portefeuille, part verte, part brune, investissement à impact) par type d'instrument financier (monétaire, taux fixe, etc.) et pour chaque portefeuille. Ces développements sont délégués à "Data, Analytics & Innovation", l'équipe de data scientists d'Arkéa Asset Management.

Le budget consacré à la prise en compte des enjeux ESG (fournisseurs de données extra-financières et brokers) s'est élevé à 240 600€ en 2025, soit 10,24 % du budget dédié aux prestations financières.,

Au total, au sein d'Arkea Asset Management 82 personnes contribuent à la prise en compte des enjeux extra-financiers : 8 à l'analyse (Recherche ESG) , 49 à la gestion (fonds article 8 et article 9), 1 data analyst, 2 au département de la maîtrise des risques et 22 personnes dans les fonctions support.

Historique des formations Finance Durable au sein d'Arkéa Asset Management :

Année	Formation	Formateur	Public concerné
2020	Enjeux climatiques	Icare & Consult (externe)	Tous les collaborateurs
2021	Enjeux climatiques	E-learning (interne)	Tous les collaborateurs
2022	Fresque du Climat	Association Fresque du climat (externe)	Tous les collaborateurs
2023	Réglementation SFDR	Présentiel (interne)	Gérants, Risques, Conformité
2024	Certification AMF Finance Durable	E-learning & examen (externe)	Tous les collaborateurs
2024	Risques ESG	E-Learning	Tous les collaborateurs
2025	Risques ESG – Spécifique Gestion d'actifs	E-learning	Tous les collaborateurs

Au-delà des équipes directement concernées par la gestion des portefeuilles, chaque salarié d'Arkéa Asset Management bénéficie de formations en présentiel ou en distanciel sur les enjeux ESG et plus largement sur les évolutions de la réglementation en la matière, telle que SFDR ou l'évolution des référentiels de label de Finance Durable et en particulier le label ISR V3.

Par ailleurs, l'ensemble des collaborateurs peut passer la certification AMF Finance Durable. Celle-ci est obligatoire pour les gérants, la Recherche ESG et la conformité. Au 31/12/2025, 53% des collaborateurs concernés par cette obligation ont obtenu la certification et 46% de la population globale d'Arkéa Asset Management a obtenu la certification AMF Finance Durable au 31/12/2025.

Arkéa Asset Management participe activement à la filière **Finance Durable du Crédit Mutuel Arkéa**. Cette filière regroupe une équipe centrale dédiée à la coordination et à l'animation de ces enjeux et des responsables finance durable dans les principales entités du groupe (filiales, fédérations et salle des marchés), en charge du pilotage des plans d'actions de leur entité. La filière a pour mission de soutenir la mise en œuvre de la stratégie ESG-Climat de Crédit Mutuel Arkéa, déclinaison de sa Raison d'Être. La

structuration de cette filière est considérée comme un levier d'accélération et un moyen de responsabiliser les différents métiers du groupe à l'intégration des enjeux ESG.

Annexe**Liste des produits financiers***Au 31/12/2025*

Classification SFDR	Nombre de mandats	Part de l'encours	Montant de l'encours
Article 8	1	6,85%	8 641 010 €
Article 9	0	0%	0 €
Total encours	-	-	126 075 463 €

FEDERAL FINANCE. Siège social : 1 allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Adresse postale : BP 97 - 29802 BREST CEDEX 9. www.arkeabanqueprivée.fr SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 20 747 030 euros. SIREN 318 502 747 RCS Brest. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 001 802. Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. TVA : FR 53 318 502 747